

# BULLETIN ANNUEL 2017

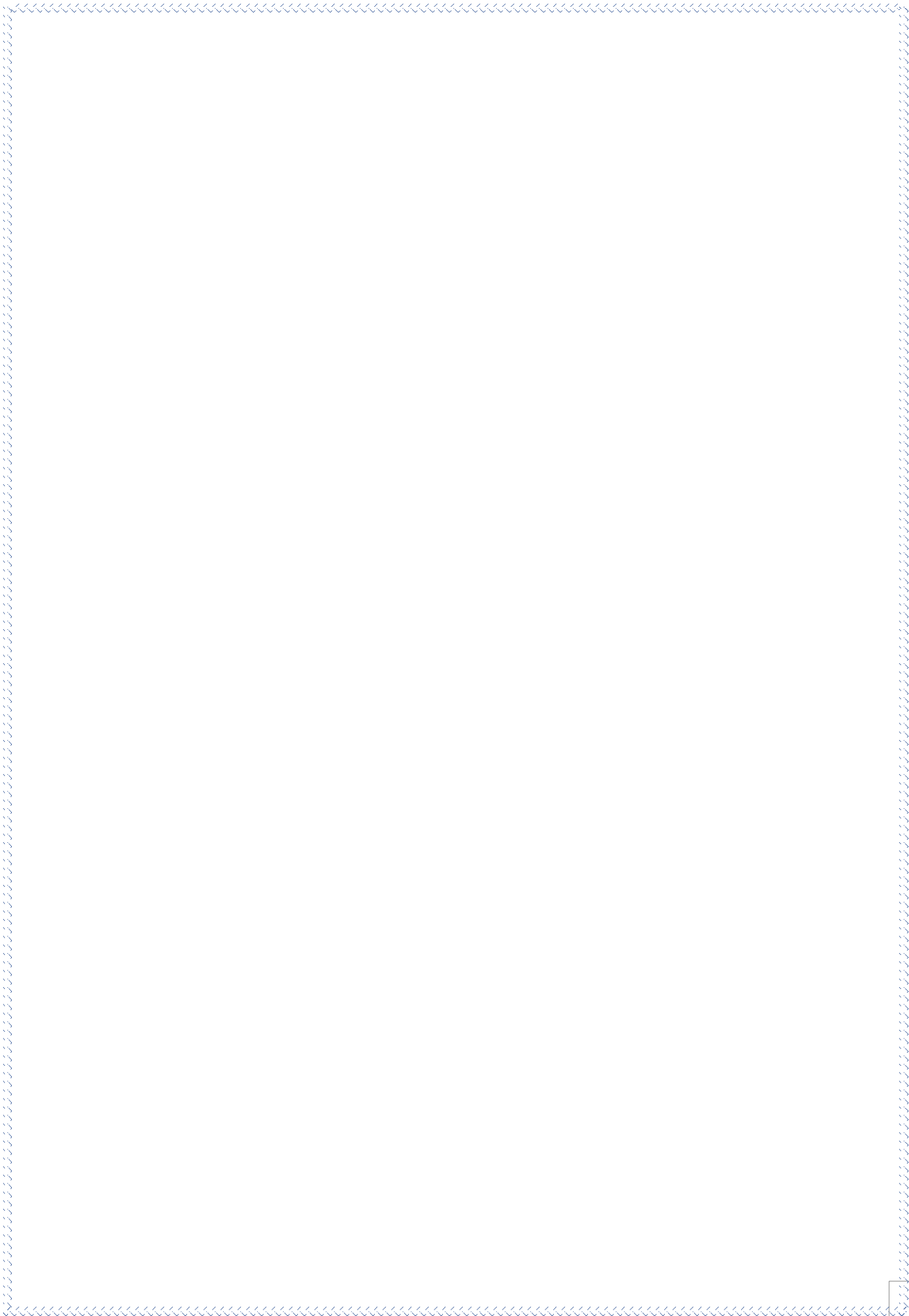


*Bonnes fêtes de fin d'année*



## ***REGADES***

***L'Equipe Municipale***



## *Le mot du maire*

Chères Régadaises, Chers Régadais,

Impossible ces derniers temps d'échapper à la médiatisation autour des finances des collectivités.

J'aborde cette nouvelle année avec des inquiétudes. Les fortes baisses des dotations de l'Etat depuis trois ans, des subventions, la suppression de la dotation communautaire, des contrats aidés et maintenant la suppression de la taxe d'habitation, sont des soucis à venir pour la gestion communale. A ce jour, quelle sera la compensation de cette taxe envers les petites communes ?

Notre village n'était pas endetté jusqu'à présent. Toutefois nos réserves s'épuisent et je ne vous cache pas que les prochaines années s'annoncent difficiles avec des résultats qui seront négatifs. Heureusement que nous avons anticipé ces problèmes en épargnant au maximum de nos possibilités pour pouvoir effectuer tous les travaux nécessaires à l'embellissement de notre commune. Nous n'avons pas laissé notre patrimoine se dégrader, car ne plus l'entretenir aurait constitué une dette à retardement pour la génération suivante.

A Régades tout s'est fait un peu plus lentement qu'ailleurs à cause de notre situation financière afin d'obtenir toutes les subventions possibles pour pouvoir mener nos projets à bien. Le conseil municipal est depuis toujours économe. Une fois notre budget préparé pour 2018, nous essaierons en fonction de notre situation de terminer les travaux de signalétique concernant les personnes à mobilité réduite. L'emprunt de l'assainissement et de l'enfouissement des réseaux arrive à échéance.

Bien des choses restent à réaliser, mais seul notre travail, nos initiatives et les vôtres permettent d'améliorer la vie de notre commune. C'est avec la volonté d'œuvrer au maximum que l'équipe municipale travaille le plus ouvertement possible, dans un climat d'échanges et de réflexions, un climat serein et constructif et je tiens à la remercier.

Je remercie Mademoiselle Audrey PERALDI, notre secrétaire de mairie qui par sa disponibilité, son dévouement et ses compétences fait que nos décisions prises en conseil municipal entrent dans le champ des possibles.

Enfin, au nom du conseil municipal, permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous de très joyeuses fêtes de Noël ; que cette nouvelle année 2018 comble toutes vos espérances et vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos familles.

Le Maire

Marlène GASTO





## DONNEES PRATIQUES

### **Horaires de la mairie**

Ouverture au public : lundi matin de 8h à 12h

Mme GASTO, Maire, reçoit tous les autres jours sur rendez-vous.

Le secrétariat est assuré par Mlle Audrey PERALDI.

Tel /fax : 05.61.95.38.08 Email : [regades@orange.fr](mailto:regades@orange.fr)

Site web : <http://ville-de-regades.e-monsite.com>

Ce site internet régulièrement mis à jour, met à votre disposition tous les renseignements, informations régulières et évolutives.

## ETAT CIVIL

### **Naissance**

Félicitations à Mr Xavier LARROCHELLE et à Mlle Manon LABORDE pour la naissance de leur petite ALIA née le 05 juillet 2017.

### **Décès**

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des personnes décédées :

Béatrice MARQUES            23/03/2017

Manuel MARQUES            16/03/2017

## NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à Mme ASLANGUL Geneviève, nouvelle locataire du logement municipal.

## AU QUOTIDIEN



Monsieur Daniel HOUSSET aura passé 2 ans parmi nous en tant qu'employé communal. Nous le remercions pour sa disponibilité et pour avoir rendu durant ces longs mois notre village propre, bien entretenu où il fait bon vivre. Son contrat se termine au mois de mai prochain.

Avec la suppression des contrats aidés, nous n'avons aucune solution à ce jour pour l'entretien du village et de la station d'épuration.

## REMERCIEMENTS

### Juillet et août stretching postural



Durant les mois de juillet et août ont eu lieu à la salle des fêtes des cours gratuits d'initiation au stretching postural donnés par Mme Sandrine ROUCHEUX.

Nous la remercions tous et lui faisons part de la grande satisfaction des personnes qui ont bénéficié de ses cours.

## INFORMATIONS GENERALES

Le Syndicat des écoles d'Encausse les Thermes et de Soueich est maintenant regroupé avec les entités suivantes:

SIVU Ganties - Couret – Estadens

SIDEVA Vallée de l'Arbas

SICAMA Mazères – Marsoulas – Cassagne.

Le nouveau regroupement porte le nom de **Syndicat des Ecoles CAGIRE – SALAT**.

La nouvelle Communauté de Communes nommée « **5C** » regroupe désormais les communautés suivantes:

- Communauté de Communes Terres d'Aurignac
- Communauté de Communes les Portes du Comminges
- Communauté de Communes du Boulonnais
- Communauté de Communes Nébouzan Rivière Verdun
- Communauté de Communes du Saint-Gaudinois

Ce regroupement des cinq communautés imposé par l'état est composé de 45000 habitants, 105 communes et a 143 conseillers communautaires.

**Vous êtes un particulier ?  
Vous voulez gagner en confort tout en  
réduisant vos factures d'énergie ?**

**Un conseiller répond  
à vos questions et vous  
accompagne dans  
votre projet**

**INFO → ÉNERGIE  
en COMMINGES**

**CONSEILS  
GRATUITS  
ET INDÉPENDANTS**

**Des conseils objectifs  
et personnalisés pour  
économiser l'énergie :  
solutions techniques,  
aides financières,  
professionnels  
qualifiés...**

**Contactez-nous :  
06 40 33 27 78  
infoenergie@commingespynes.fr**



## PACS : en mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

## Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes de CNI et de passeports s'effectuent auprès de toutes les mairies équipées d'un dispositif de recueil ou d'un consulat.

Pour REGADES les mairies équipées sont par exemple : Aspet, Saint-Gaudens...

En préalable, la demande doit être initiée par le télé-service :

Pour utiliser ce télé-service, il faut créer votre compte puis saisir les informations dans « *Pré-demande CNI* » en ligne (rubrique Mon compte > Effectuer une nouvelle pré-demande). Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre Pré-demande, il est indispensable à la mairie.



## AMENAGEMENTS PUBLICS



### **Personnes à mobilité réduite: travaux de mises aux normes**

Nous remercions la communauté des communes pour la subvention qui nous a été accordée pour la première tranche des travaux.

#### Travaux réalisés en 2017 :

##### Salle des fêtes :

Surélévation et mise à niveau de la partie bétonnée devant la salle des fêtes

Changement de la porte des toilettes et de la porte d'entrée pour l'accessibilité à un fauteuil roulant.

##### Mairie :

Elargissement de la porte entre la salle du conseil et le bureau d'accueil.

Etude de la signalétique propre aux personnes à mobilité réduite pour les lieux publics.

##### Voirie :

Aménagement de l'impasse de l'église. Travaux réalisés par le SIVOM.

## RETROSPECTIVE 2017

### Célébration du 8 mai.

Dépôts de gerbe au monument aux morts



### Célébration du 11 novembre.

Minute de silence



Gerbe déposée au pied du monument



**Le 01er juillet 2017 en l'église de REGADES, concert "L'été commence"**

**01 JUILLET à REGADES**  
**église Saint-Jean-Baptiste**  
**18h30**

**CONCERT**  
*L'été commence*

*Rivages nordiques*

*Répertoire anglo-germanique*  
*de la Renaissance (XV<sup>e</sup>)*

Chœur de Chambre et Orchestre du Conservatoire Guy Lafite  
Direction : Jean-Yves Guerry



Pique-nique convivial avec la chorale



**Le 15/10/2017 à 15:00 Eglise Saint Jean-Baptiste.**

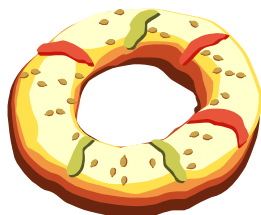
**Concert produit par : "Chorale Rythmes et Chants'Sons"**



Moment de détente après le concert



## VŒUX 2018 GALETTE DES ROIS



**RENDEZ-VOUS** Dimanche 07 janvier 2018, à partir de 16H30 à la salle des fêtes  
*Nous vous attendons nombreux pour partager la traditionnelle galette des rois.*



**Bonne Année**